



La Roche sur Yon, vendredi 27 septembre 2013

**Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI**  
**Préfet de la Vendée**  
Préfecture  
29 rue Delille  
85922 LA ROCHE SUR YON cedex 9

Objet : demande d'audience

Monsieur le Préfet,

Nos associations souhaitent vous faire part de vive voix des difficultés grandissantes auxquelles sont confrontés les enfants et les jeunes en situation de handicap dans notre département. Le 1<sup>er</sup> aout 2013 nous avons sollicité une audience auprès de vous pour ce vendredi 27 septembre 2013. Nous vous avons confirmé notre souhait de vous rencontrer en personne le 19 septembre dernier.

Nous regrettons que vous n'ayez pas donné suite à notre demande. Vous avez en effet demandé à votre Directeur de Cabinet, Monsieur Lavigne de nous recevoir.

Nous déclinons cette proposition d'une rencontre avec votre Directeur de Cabinet. En effet, deux de nos associations (la FCPE et l'APF) ont déjà rencontré Monsieur Lavigne le 5 juillet dernier. Elles sont ressorties très déçues de cette rencontre qui n'a en rien amélioré la situation pour la scolarisation des élèves en situation de handicap en Vendée :

- Monsieur Lavigne a déclaré qu'*il n'est pas possible de créer une place pour chaque enfant en situation de handicap, du fait de principes de réalité.*
- Il refuse par ailleurs d'intervenir pour inciter les institutions à travailler la question de la scolarisation de manière globale et collégiale en concertation avec les associations.

Le résultat est là : en cette rentrée de septembre, plusieurs centaines d'enfants et de jeunes Vendéens ne bénéficient pas de la scolarité adaptée telle qu'elle leur a été notifiée par la MDPH, en réponse à leurs besoins.

Nous constatons une aggravation des problèmes rencontrés par les familles dans le cadre de la scolarisation et l'accompagnement de leurs enfants. C'est pourquoi nous réitérons, Monsieur le Préfet, une demande d'audience avec vous dans les meilleurs délais, dans l'intérêt des enfants et des jeunes Vendéens en situation de handicap.

Ne doutant pas que vous prendrez en considération nos inquiétudes, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente de votre réponse à cette demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en notre profond respect.

Associations signataires :

- APF, Association des Paralysés de France – Délégation de Vendée – Résidence les Terrasses- 40 rue de Wagram – 85000 LA ROCHE SUR YON
- UNAFAM – Centre Hospitalier Georges Mazurelle – 85026 LA ROCHE SUR YON
- AAD MAKATON - 18 Place Bugnot - 85000 LA ROCHE SUR YON
- Association Ensemble à Noirmoutier – 19 rue Nicolas Vénéreau – 85740 L'EPINE
- FCPE CDPE 85 - 112 Cité des Forges - Bat A entrée D - 85000 LA ROCHE SUR YON
- 2LPE YON 85 (2 Langues pour une Education) - 2, rue Joffre - 85520 JARD SUR MER
- Autistes Sans Frontières 85 – 8 rue Auguste Herbert – 85560 LONGEVILLE SUR MER

Correspondance à adresser à :

**Association des Paralysés de France – Délégation de Vendée – Résidence les Terrasses- 40 rue de Wagram – 85000 LA ROCHE SUR YON**

**Contact : Stéphanie Ottou – Directrice APF Vendée - tél. 02 51 37 03 47 – mail : [stephanie.ottou@apf.asso.fr](mailto:stephanie.ottou@apf.asso.fr)**